



**PROCÈS-VERBAL DE LA 62<sup>E</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL QUI S'EST TENUE LE JEUDI 25 MARS 2010 À 19 HEURES, À LA SALLE S-304 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE LAVAL, 1515, BOULEVARD CHOMEDEY À LAVAL**

---

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M<sup>me</sup> Marjolaine Aubé  
M. Stéphane Bédard  
M. Yves Carignan  
M<sup>me</sup> Nadia Chacour  
D<sup>r</sup> Richard Essiambre  
M<sup>me</sup> Kathleen Gagnon  
M<sup>me</sup> Chantal Guévremont  
M<sup>me</sup> Jacinthe Lavoie  
M. Sylvain Lefebvre  
M. Robert Lupien  
M<sup>me</sup> Nicole Marcelais  
M. Raymond Monette  
M. Paul Paré  
M. Gilles Pharand  
M<sup>me</sup> Sylvie Picard

**SE SONT EXCUSÉS :** D<sup>r</sup> Michel Breton  
D<sup>r</sup> Bernard Millette, représentant de l'Université de Montréal

**PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :** M. Gaston Joly

**SECRÉTAIRE :** M. Luc Lepage

**RÉDACTRICE :** M<sup>elle</sup> Aurore Lesire

---

---

**A. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Ayant constaté le quorum, le Président déclare l'assemblée ouverte.

**B. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

**1. Adoption de l'ordre du jour de la 62<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration du jeudi 25 mars 2010**

**Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Robert Lupien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en :

- supprimant ces points :

4.2 Tournée du directeur général

4.3 Desserte du CSSS de Laval en soins de courte durée 2008-2009

## ORDRE DU JOUR

- A- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- B- Période de questions <sup>(1)</sup>
- 1. **Adoption de l'ordre du jour de la 62<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration**
- 2. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée qui s'est tenue le 25 février 2010**
  - ◆ Suivi du procès-verbal
- 3. **Rapports d'activités**
  - 3.1 Rapport du président
  - 3.2 Rapport du directeur général
- 4. **Suivi des orientations stratégiques du CSSS de Laval**
  - 4.1 Implantation du milieu de vie
  - 4.2 Rapport annuel de la gestion environnementale et Défi Climat
  - 4.3 Processus d'Agrément 2011
- 5. **Affaires financières**
  - 5.1 Situation financière à la période 11 se terminant le 30 janvier 2010
  - 5.2 Orientations budgétaires de l'exercice 2010-2011
  - 5.3 Régime d'emprunts à long terme
  - 5.4 Renouvellement du contrat avec le service correctionnel du Canada
  - 5.5 Compte rendu de la réunion du comité de vérification qui s'est tenue le 10 février 2010
- 6. **Gouvernance et gestion de la performance**
  - 6.1 Compte rendu de la réunion du comité des usagers qui s'est tenue le 3 février 2010
- 7. **Affaires cliniques**  
-> aucun sujet sous cette rubrique
- 8. **Affaires médicales**
  - 8.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
    - 8.1.1 Changement de statut
- 9. **Affaires administratives**
  - 9.1 Autorisation de signature pour la location d'espaces – Point de service de l'Ouest de l'île
  - 9.2 Entente entre le CSSS de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval
  - 9.3 Démission d'un membre du conseil d'administration
  - 9.4 Nouveau système téléphonique au CSSS de Laval
- 10. **Information**
  - 10.1 Correspondance
  - 10.2 Revue de presse
  - 10.3 Date de la prochaine assemblée :  
Jeudi 29 avril 2010 à 19 heures
- 11. **Levée de l'assemblée**

### 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée qui s'est tenue le 25 février 2010

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, il n'est pas fait lecture.

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Nicole Marcelais, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Picard, le procès-verbal de la 61<sup>e</sup> assemblée du Conseil d'administration tenue le 25 février dernier est adopté.

### 3. Rapports d'activités

Messieurs Gaston Joly et Luc Lepage informent l'assemblée des activités auxquelles ils ont participé.

### **3.1 Rapport du président**

- Comité de vérification du CSSS de Laval
- Soirée-bénéfice avec l'Orchestre symphonique de Laval
- Gala de la Santé
- Comité de la campagne majeure de financement
- Comité sur l'avenir des CSSS - AQESSS
- Conseil d'administration de l'AQESSS

### **3.2 Rapport du directeur général**

- Comité conjoint concernant le rapatriement des ressources informationnelles régionales
- Rencontre avec le personnel régional des ressources informationnelles
- Visite du nouveau centre opérationnel d'Urgences-santé
- Fin de la tournée du directeur général dans les installations du CSSS
- Gala de la Santé
- Chambre de commerce et de l'industrie de Laval : conférence de Michelle Courchesne
- Conférence de presse Enfant-Soleil

## **4. Suivi des orientations stratégiques du CSSS de Laval**

### **4.1 Implantation du milieu de vie**

M<sup>me</sup> Johanne Labrie, conseillère en milieu de vie, est invitée pour présenter ce point de l'ordre du jour. Elle a déjà œuvré dans ce domaine dans 14 autres établissements du réseau. Son mandat au CSSSL est d'implanter le milieu dans les cinq centres d'hébergement.

Mme Labrie nous fait part de concept d'un milieu de vie et des objectifs recherchés :

La mise en place de l'approche milieu de vie est essentielle pour améliorer la qualité des soins et services offerts dans nos centres d'hébergement. Le travail axé sur la tâche plutôt que sur les besoins du résidant occasionne de grandes insatisfactions chez le résidant et sa famille ainsi que la démotivation du personnel. Cet état de fait est confirmé par le taux d'absentéisme élevé et le climat désolant que l'on retrouve dans la majorité de nos centres, le travail effectué en silo, le manque de travail en équipe et surtout en interdisciplinarité, le manque de connaissances cliniques reliées à l'alourdissement constante de la clientèle et l'absence de participation du résidant et de sa famille dans les prises de décision le concernant sont autant de critères que l'on se doit d'améliorer pour changer le climat actuel dans nos centres et améliorer la satisfaction des résidents et des intervenants.

La réorganisation du travail et l'utilisation d'une approche centrée sur le résidant nous permet de répondre aux recommandations faites par le ministère en matière de milieu de vie

Les objectifs que nous visons sont :

- ◇ Mettre en place une véritable gestion participative ;
- ◇ Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants en leur fournissant les outils essentiels à leur développement et à la reconnaissance de leur contribution ;
- ◇ Réorganiser le travail des intervenants en fonction des besoins et des attentes des résidents au-delà des tâches à accomplir pour améliorer la qualité et la satisfaction de la clientèle et de leurs familles ;
- ◇ Développer des programmes de soutien au concept qui répondent aux besoins de la clientèle.

Pour atteindre ces objectifs, les étapes à mettre en place sont les suivantes :

- ◇ Former et coacher les gestionnaires ;

- ◇ Assurer une formation continue aux intervenants en lien avec les nouveaux besoins et l'alourdissement de la clientèle ;
- ◇ Reconnaissance de l'expertise des intervenants ;
- ◇ Développer le travail d'équipe et l'interdisciplinarité ;
- ◇ Réorganiser le travail en lien avec les habitudes de vie du résidant ;
- ◇ Mettre en place des programmes de soutien pour les résidants et leur famille.

Un rapport biannuel sera fait au CA.

M. Paul Paré questionne M<sup>me</sup> Johanne Labrie sur les coûts. Cette dernière fait part au Conseil que la direction PPALV est à la recherche de moyens de financement du projet.

Elle reçoit de nombreux compliments de la part des membres du Conseil d'administration et lui souhaite bonne chance dans l'implantation de ce projet.

#### **4.2 Rapport annuel de la gestion environnementale et Défi Climat**

M<sup>me</sup> France Ferron, directrice adjointe aux ressources techniques et hôtellerie, est invitée à présenter le premier rapport annuel de gestion environnementale afin d'informer le conseil des résultats atteints par le CSSS de Laval en vertu de la politique de gestion environnementale pour la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009.

##### **Gestion environnementale**

Ce rapport permet de prendre connaissance des actions déjà entreprises par le CSSS de Laval et de celles à entreprendre afin de réaliser les objectifs de la politique de gestion environnementale.

Il est prévu diffuser ce rapport aux différents acteurs (Conseil d'administration, membres du personnel, usagers, résidants et leurs familles ainsi qu'aux médecins du CSSS de Laval) afin de les informer des résultats atteints par le CSSS de Laval.

Tel que prévu au plan stratégique, le CSSS de Laval se dirige vers un établissement vert.

Diverses actions ont été amorcées cette année :

- ◇ Réduire à la source : les versions papier par des versions informatiques ;
- ◇ Recycler : cartouches, papier, etc. ;
- ◇ Envoyer la nourriture à relais communautaire ;
- ◇ Gérer les matières dangereuses; il est à noter qu'encore aucun système n'est en place pour certaines matières complexes ;
- ◇ Recycler efficacement le matériel informatique ;
- ◇ Économiser l'eau ;
- ◇ Remplacer le matériel actuel par des appareils éco énergétiques.

Certaines questions sont soulevées par les membres du Conseil. Mme Ferron apporte les précisions suivantes :

- ◇ Le marché du recyclage est en reprise et les déchets recyclables ne vont plus à l'enfouissement ;
- ◇ Les sacs de poubelle utilisés par le CSSS de Laval ne sont pas encore recyclables ;
- ◇ Une présentation pour la destruction des documents confidentiels va être donnée ;
- ◇ La réduction des coûts d'entreposage va être évaluée.

## Défi Climat

Le Défi Climat est une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation à la lutte aux effets climatiques et qui se déroule en milieu de travail et d'étude. La campagne Défi Climat vise à atteindre trois objectifs soit :

- ◇ Une prise de conscience du rôle et des responsabilités des citoyens et des entreprises dans la lutte aux changements climatiques et pour la protection de l'environnement;
- ◇ La création d'un mouvement citoyen favorable aux mesures de réductions des émissions de gaz à effet de serre;
- ◇ Une réduction significative des émissions de GES.

Dans le cadre de la politique de gestion environnementale, le Comité directeur de gestion de l'environnement a proposé l'inscription du CSSSL au Défi Climat. Le comité a entériné la proposition. Cette activité sera admissible au dossier d'obtention des attestations « Ici on recycle » et « Visez vert » qui exigent la tenue d'activités de sensibilisation du personnel à la protection de l'environnement.

### 4.3 Processus d'Agrément 2011

M. Benoît Morin, directeur des affaires universitaires, corporatives et de la qualité, accompagné de M<sup>me</sup> France Cookson, chef de la coordination de la gestion des risques de l'agrément et de la qualité, sont invités pour présenter ce point de l'ordre du jour.

En septembre 2011, une visite d'Agrément Canada va avoir lieu. Le CSSS de Laval a donc amorcé sa préparation depuis l'été dernier. L'autoévaluation aura lieu en avril 2010. Les preuves devront être fournies pour mars 2012 afin d'obtenir l'Agrément.

## 5. Affaires financières

### 5.1 Situation financière à la période 11 se terminant le 30 janvier 2010

M<sup>me</sup> JoAnn Veillette, directrice des ressources financières est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

M<sup>me</sup> Veillette trace un portrait de la situation financière à la période 11 se terminant le 30 janvier 2010.

Le sommaire des coûts additionnels encourus pour la période de la pandémie se situe à 3 688 725 \$.

La directrice des ressources financières mentionne que lorsque nous excluons les coûts reliés à la pandémie, le déficit connu au 30 janvier 2010 est de 887 390 M\$. Toutefois, les propositions convenues avec l'Agence font en sorte que nous atteignons l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2009-2010.

## 5.2 Orientations budgétaires de l'exercice 2010-2011

### Résolution 10-03-010

#### Orientations budgétaires de l'exercice 2010-2011

Conformément à la norme et pratique de gestion sur la budgétisation, suivi et contrôle budgétaire approuvée par le Conseil d'administration et portant plus spécifiquement sur le processus de la planification budgétaire annuelle du CSSS de Laval, le Conseil d'administration doit approuver les orientations et les priorités budgétaires de l'exercice 2010-2011.

**ATTENDU** la norme et pratique de gestion sur la budgétisation, suivi et contrôle budgétaire, approuvée par le Conseil d'administration sur le processus de la planification budgétaire annuelle du CSSS de Laval ;

**ATTENDU** le contexte budgétaire incertain pour la prochaine année ainsi que les objectifs organisationnels énoncés de même que les priorités considérées dans le document de la planification budgétaire 2010 – 2011 ;

**ATTENDU** que la planification budgétaire de l'exercice 2010 – 2011 vise une conciliation en équilibre du budget de fonctionnement du CSSS de Laval, en respect de la cible budgétaire déficitaire autorisée par le ministère ;

**Sur proposition** de M. Paul Paré, appuyé par le D<sup>r</sup> Richard Essiambre, il est unanimement résolu d'approuver les orientations et les priorités budgétaires telles que présentées dans le document de la planification budgétaire de l'exercice 2010 – 2011.

## 5.3 Régime d'emprunts à long terme

### Résolution 10-03-011

#### Régime d'emprunts à long terme

Conformément aux dispositions de l'article 296 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux ainsi qu'à l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière, notre établissement est autorisé à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer de temps à autre, d'ici le 31 décembre 2010, des emprunts à long terme d'au plus 75 933 019,12 \$ (maximum) en monnaie légale du Canada, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées à ce régime.

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Nadia Chacour, appuyée par M<sup>me</sup> Nicole Marcelais, il est unanimement résolu qu'il faille donner à ces quatre personnes le pouvoir de décision :

- ◇ Le président du conseil d'administration du CSSS de Laval, M. Gaston Joly,
- ◇ Le directeur général du CSSS de Laval, M. Luc Lepage,
- ◇ Le président du comité de vérification, M. Gilles Pharand,
- ◇ La directrice des ressources financières du CSSS de Laval, M<sup>me</sup> JoAnn Veillette.

## 5.4 Renouvellement du contrat avec le service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada désire renouveler auprès de l'hôpital de la Cité-de-la-Santé l'offre de services médicaux, chirurgicaux et d'urgence pour les détenus incarcérés dans les différents pénitenciers fédéraux du Québec et ce, tant pour les patients à hospitaliser que les patients externes.

Au préalable, une autorisation écrite est requise du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Le CSSS de Laval possède ses propres procédures de sécurité.

Une autorisation du Conseil d'administration est requise afin de poursuivre les démarches.

### **Résolution 10-03-012**

#### **Renouvellement du contrat avec le service correctionnel du Canada**

**ATTENDU** que le CSSS de Laval par le biais de l'hôpital de la Cité-de-la-Santé et le Gouvernement du Canada, représenté par le Service correctionnel du Canada, souhaitent conclure une entente visant la prestation de services de santé aux détenus des établissements fédéraux ;

**ATTENDU** que le CSSS de Laval doit au préalable, en vertu du décret ministériel, obtenir par écrit une autorisation du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes pour conclure une entente avec le Gouvernement du Canada ;

**ATTENDU** que le CSSS de Laval a entrepris des démarches auprès du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes pour obtenir les autorisations requises pour la signature d'une entente avec le Service correctionnel du Canada ;

Sous réserve de l'autorisation requise du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes :

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Kathleen Gagnon, appuyée par M. Gilles Pharand, les membres conviennent à l'unanimité que le CSSS de Laval présente une offre de services auprès du Service correctionnel du Canada pour le renouvellement du contrat échu depuis le 30 novembre 2009.

#### **5.5 Compte rendu de la réunion du comité de vérification qui s'est tenue le 10 février 2010**

M. Gilles Pharand fait part au Conseil d'administration des points qui ont été discutés :

- ◇ Affaires découlant de la rencontre du 25 novembre 2009,
- ◇ Appel d'offres – Projet de réfection des toitures à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé,
- ◇ Présentation du plan de vérification détaillé pour l'exercice se terminant le 31 mars,
- ◇ Situation financière à la période 10 se terminant le 2 janvier 2010,
- ◇ Pandémie – sommaire des coûts additionnels encourus,
- ◇ Pandémie – compensation des heures supplémentaires des cadres,
- ◇ Reddition de comptes ministérielle sur les contrats.

### **6. Gouvernance et gestion de la performance**

#### **6.1 Compte rendu de la réunion du comité des usagers qui s'est tenue le 3 février 2010**

M<sup>me</sup> Nicole Marcelais fait part au Conseil des points discutés lors de cette rencontre :

- ◇ Nomination du représentant, porte-parole au Conseil d'administration ;
- ◇ Utilisation du solde de la commandite pour les bénévoles de la vaccination AH1N1 ;
- ◇ Informations de M<sup>me</sup> Céline Mercure et de M. Bertrand St-Amour concernant le commissariat aux plaintes ;
- ◇ Informations générales de M<sup>me</sup> Louise Trépanier ;

- ◇ Situation financière au 31 janvier 2010 ;
- ◇ Rapport des demandes d'accompagnement ;
- ◇ Rapports des membres des différents comités ;
- ◇ Prochaine chronique dans le journal ;
- ◇ Lac à l'Épaule.

## **7. Affaires cliniques**

Aucun sujet sous cette rubrique.

## **8. Affaires médicales**

### **8.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens**

D<sup>r</sup> François Scarborough, directeur adjoint affaires médicales des services professionnels et hospitaliers, se présente au Conseil d'administration.

#### **8.1.1 Changement de statut**

##### **Résolution 10-03-013 Changement de statut**

**ATTENDU** qu'une erreur s'est glissée concernant le statut du D<sup>r</sup> Robert Comtois, hémato oncologue. D<sup>r</sup> Comtois, membre actif au CMDP du CSSS de Laval, demandait le statut de membre associé afin de réduire progressivement ses activités tout en maintenant des services de clinique externe d'hémato-oncologie au Centre ambulatoire, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 ;

**ATTENDU** que la lettre du D<sup>r</sup> Dennis Malcolm, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval, en date du 15 mars 2010, nous demandant de procéder au changement de statut du D<sup>r</sup> Robert Comtois :

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Chantal Guévremont, appuyée par M<sup>me</sup> Nadia Chacour, il est unanimement résolu d'accorder le statut de membre associé au D<sup>r</sup> Robert Comtois, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010.

## **9. Affaires administratives**

### **9.1 Autorisation de signature pour la location d'espaces – Point de service de l'Ouest de l'île**

M. Martin Lavertu, directeur des ressources techniques, présente au Conseil d'administration ce point.

Pour faire suite à l'appel d'offres public de location d'espaces dans le cadre du projet d'implantation d'un centre intégré de services, le ministère de la Santé et des Services sociaux a approuvé le projet de location d'espaces pour un point de services situé dans l'Ouest-de-l'île.

**Résolution 10-03-014****Autorisation de signature pour la location d'espaces – Point de service de l'Ouest de l'île**

**CONSIDÉRANT** l'attestation concernant l'ouverture des soumissions ;

**CONSIDÉRANT** la lettre de recommandation de notre consultant ;

**CONSIDÉRANT** la lettre d'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux en date du 12 février 2010 :

**Sur proposition** de M. Robert Lupien, appuyé par M. Stéphane Bédard, il est unanimement résolu d'autoriser, M. Luc Lepage, Directeur général, à signer le présent bail.

**9.2 Entente entre le CSSS de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval**

Le rétablissement de la clientèle en santé mentale passe par l'amélioration régionale des mesures d'intégration sociale à la communauté. Parmi celles-ci, il est démontré que l'accès à un logement autonome est essentiel au plein épanouissement des populations dont, la clientèle en santé mentale adulte.

Dans la foulée du plan d'action national en santé mentale adulte et du plan d'action régional en santé mentale, adoptés par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval en 2006 et par le Comité d'orientation et de coordination du réseau de services intégrés en santé mentale de Laval (COCRSI /SMA) du CSSS de Laval en 2007, la Direction santé mentale adulte élargit son partenariat avec l'Office municipal d'habitation de Laval au bénéfice de la clientèle en santé mentale adulte.

Le partenariat prévoit que :

- ◇ L'ÉTABLISSEMENT met à la disposition de l'OFFICE des services d'intervention pour répondre à des besoins ponctuels ou, à court terme, de soutien de locataires résidents présentant des problèmes de santé mentale (banque d'heures mensuelle).
- ◇ L'OFFICE mette à la disposition de l'ÉTABLISSEMENT, 7 (sept) programmes de supplément au loyer pour la clientèle santé mentale adulte suivie au CSSS de Laval (25% du revenu maximum du locataire).

**Résolution 10-03-015****Entente entre le CSSS de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval**

**ATTENDU** que L'OFFICE est responsable de la gestion du programme de supplément au loyer pour la région de Laval ;

**ATTENDU** que ce programme est destiné aux personnes seules et ménages admissibles conformément au règlement sur l'attribution des logements à loyer modique ;

**ATTENDU** que L'OFFICE souhaite que ce programme bénéficie également aux personnes que L'ÉTABLISSEMENT a pour mission d'aider et que ces personnes nécessitent des services de soutien d'intensité variable et une aide psychosociale ;

**ATTENDU** que L'OFFICE n'est pas en mesure d'assurer lui-même directement ce type de services ;

**ATTENDU** que le Centre de santé et de services sociaux de Laval est un établissement public multivocationnel qui a pour objet d'exploiter quatre centres locaux de services

communautaires (CLSC), cinq centres d'hébergement, un hôpital et un centre ambulatoire. L'ÉTABLISSEMENT doit assurer la prestation de services de santé et de services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifiques, humains et sociaux avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire. Plus particulièrement, en ce qui concerne les soins et les services aux personnes qui ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel malgré le support de leur entourage, l'ÉTABLISSEMENT doit offrir des soins et services afin de combler leurs besoins physiques, psychosociaux et spirituels. De façon plus générale, il doit réduire ou résoudre les problèmes de santé et de bien-être, ainsi que satisfaire les besoins de groupe de la population ;

**ATTENDU** que dans le cadre de cette mission et de ce mandat, l'établissement gestionnaire doit fournir des services visant à favoriser l'intégration sociale des personnes ayant un trouble mental ;

**ATTENDU** que les buts pour lesquels L'ÉTABLISSEMENT a été incorporé, agréent à L'OFFICE et rencontrent les objectifs que s'est fixé L'OFFICE pour une partie de ses programmes d'habitation :

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Marjolaine Aubé, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Picard, il est unanimement résolu d'adopter l'entente de services entre l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL et LE CSSS DE LAVAL.

-----  
*Sommairement, L'OFFICE donne accès à un maximum de 7 (sept) programmes de supplément au loyer au bénéfice de la clientèle suivie en santé mentale adulte au CSSS de Laval admissible au programme. L'ÉTABLISSEMENT s'engage notamment, à rendre disponibles des services d'intervention et de soutien ponctuels aux locataires résidents présentant des problèmes de santé mentale ou des difficultés d'intégration sociale vivant dans les immeubles identifiés de l'OFFICE.*

### **9.3 Démission d'un membre du conseil d'administration du CSSS de Laval**

M<sup>me</sup> Jacinthe Lavoie fait ses adieux aux membres du Conseil d'administration. Elle précise qu'elle sera présente au prochain Conseil qui aura lieu le jeudi 29 avril 2010.

Les membres du Conseil la salue chaleureusement et la remercie de son implication soutenue.

#### **Résolution 10-03-016**

#### **Démission d'un membre du conseil d'administration du CSSS de Laval**

**ATTENDU** la lettre de M<sup>me</sup> Jacinthe Lavoie en date du 11 mars 2010 adressée à M. Gaston Joly l'informant de sa démission au sein du Conseil d'administration du CSSS de Laval, et ce, à compter du 16 mai 2010 ;

**ATTENDU** que selon l'article 14 du règlement sur la régie interne, le Conseil d'administration doit combler la vacance dans les cent vingt (120) jours qui suivent :

**Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyé par le D<sup>r</sup> Richard Essiambre, les membres conviennent à l'unanimité d'accepter, à regret, la démission de M<sup>me</sup> Jacinthe Lavoie et de confier au Président et au Directeur général, le mandat de combler la vacance laissée par ce départ pour la durée non écoulée de son mandat.

### **9.4 Nouveau système téléphonique au CSSS de Laval**

Ce point vise à présenter un état de situation du plan d'implantation du nouveau système téléphonique du CSSS de Laval qui sera en fonction à Cité-de-la-Santé à compter du 26 avril 2010.

L'implantation de ce nouveau système va entraîner des changements majeurs :

- ◇ Modernisation ;
- ◇ Gain de temps ;
- ◇ Un numéro de téléphone unique pour le CSSSL ;
- ◇ Le poste radiophonique durant le temps d'attente sera remplacé par des messages publicitaires en faveur du CSSS de Laval.

## 10. Information

### 10.1 Correspondance

M. Luc Lepage décrit les documents qui ont été remis aux membres dans leur dossier :

- ◇ Lettre de M. Gaston Joly adressée au Dr Dennis Malcolm en date du 8 mars dernier concernant la réponse à sa lettre du 18 février 2010 sur la situation du CSSS de Laval,
- ◇ Communiqué du CSSS de Laval sur l'éclosion de cas de gastro-entérite : interdiction temporaire des visites à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé,
- ◇ Communiqué de presse de l'Agence concernant l'hôpital de la Cité-de-la-Santé : des solutions mises en avant,
- ◇ Communiqué interne au CSSS de Laval sur la fin de l'interdiction des visites à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé.

### 10.2 Revue de presse

M. Luc Lepage demande aux membres du Conseil de bien vouloir prendre connaissance du nouvel hebdomadaire "L'Écho de Laval" qui leur a été remis dans leur dossier.

Il précise que bien que le CSSS de Laval ait fait la page de couverture, aucune personne du CSSS n'a jamais parlé à aucun journaliste.

### 10.3 Date de la prochaine assemblée

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 29 avril 2010 à 19h00.

## 11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé. **Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyé par M. Stéphane Bédard, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 50.

---

**Gaston Joly**  
Président

---

**Luc Lepage**  
Secrétaire